



DEMANDE D'INTERNAT Cité Scolaire de Luchon

L'internat est tout à la fois un lieu d'étude, d'éducation et de socialisation. Il s'adresse à tous les collégiens et lycéens motivés qui souhaitent un cadre de vie réunissant les meilleures conditions pour réussir leurs études et construire leur projet professionnel, mais aussi pour développer leur sens des responsabilités et de la vie en communauté.

L'internat peut être une réponse à des situations diverses :

- Offrir des conditions d'études favorables aux élèves.
- Soutenir des parcours scolaires d'excellence dans nos dispositifs et filières spécifiques.
- Favoriser les études en voie professionnelle et générale malgré l'éloignement géographique.

Pour développer la responsabilisation de l'élève interne et permettre la construction de rapports harmonieux avec ses pairs, l'équipe éducative favorise la participation volontaire aux différentes instances de l'établissement, propose des animations socioculturelles et sportives aux internes. Nous accompagnons au mieux les projets personnels et scolaires de nos élèves. L'équipe éducative est garante du cadre et de la sécurité des internes.

Notre cadre de vie à l'internat est bienveillant, mais notre exigence envers nos élèves est réelle, concernant le respect des règles, du collectif et des personnels, et surtout, l'implication scolaire est prioritaire. L'internat est un lieu de vie mais avant tout un lieu de travail qui est régi par des règles collectives et de fonctionnement strictes et non négociables.

Nous sommes une cité scolaire, il est donc impératif que nos 160 internes coexistent dans le respect mutuel, la solidarité et l'entraide car nous accueillons un public de 11 ans à 20 ans.

Contactez l'établissement quand mon enfant est interne

Cité scolaire, accueil téléphonique du lundi au vendredi : **05 61 79 96 50**.

Du lundi au vendredi de 08h à 17h, le mercredi de 08h à 12h :

- Téléphone Vie scolaire Collège : 05 61 79 96 69 / Mail : viescolaireluchon@gmail.com
- Téléphone Vie scolaire Lycée général : 05 61 79 96 63 / Mail : vslyceeluchon@gmail.com
- Téléphone Vie scolaire SEP du Bois : 05 61 94 66 00 / Mail : lp-du-bois.vie-scolaire@ac-toulouse.fr

Du dimanche au jeudi soir de 17h à 22h, le mercredi de 12h à 22h :

- Portable internat Conseillers Principaux d'Éducation : 07 78 19 28 76

Aucun élève interne n'est autorisé à quitter l'internat et l'établissement scolaire sans avoir reçu l'autorisation du CPE (ou de l'infirmière s'il est souffrant). Les parents doivent donc contacter le CPE par téléphone au 07 78 19 28 76 pour récupérer leur enfant avant d'envoyer un mail ou de se déplacer.

Une journée « classique » se déroule ainsi :

Horaires	Collège	SEP du Bois	Lycée général
06h45	Réveil. Interdiction formelle de circuler et de prendre sa douche avant cet horaire.		
A partir de 7h05	Les élèves sortent de l'internat accompagnés d'un surveillant. Le départ des internes s'effectue quand toutes les chambres sont rangées.		
De 07h05 à 07h55	Petit déjeuner.		
08h00	Début des cours.		
17h15	Ouverture des internats.		
17h15	Appel des collégiens.		
18h00		Appel des 2 ^{nde}	
18h00	Etude obligatoire*		
19h00	Retour des 1 ^{ères} et des T ^{ales} pour 18h45 dernier délai. Présence obligatoire et appel de tous les internes ; puis dîner.		
20h00	Tous les internes rejoignent leur dortoir. Etude obligatoire*		
20h – 21h45	Temps libre. Douche obligatoire avant 21h30.		
21h15	Remise des téléphones portables aux surveillants.		
21h30	Coucher des collégiens. Silence obligatoire, circulation interdite dans les couloirs.		
21h45		Remise des téléphones portables aux surveillants.	
22h00		Coucher des lycéens. Silence obligatoire, circulation interdite dans les couloirs.	

* Une heure d'étude est obligatoire quotidiennement, nous déterminons l'organisation suivant les niveaux et la répartition par étage.

Trousseau internat

Chaque élève doit prévoir :

- 1 couette 90cm x 190cm
- 1 housse de couette (**à laver tous les 15 jours**)
- 1 alèse de matelas en coton 90cm x 190cm
- 1 drap housse 90cm x 190cm (**à laver tous les 15 jours**)
- 1 taie d'oreiller (**à laver tous les 15 jours**)
- 1 oreiller
- 1 sac pour le linge sale
- 1 trousse de toilette et son nécessaire
- 2 serviettes de toilette (1 grande et 1 petite **à laver chaque semaine**)
- 1 paire de chaussons ou claquettes
- 3 cintres
- 2 cadenas : 1 pour l'armoire individuelle de la chambre et 1 pour le casier de l'externat
- 1 gourde

DEMANDE D'INTERNAT RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

Nous sollicitons, pour notre enfant (Nom, Prénom),
une place d'internat pour la rentrée 2026-2027.

ÉLÈVE	
NOM : Prénom : Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin Né(e) le : __ / __ / ____ Age = Adresse : A la rentrée 2026, élève scolarisé en classe de : Elève qui dispose d'un : <input type="checkbox"/> PAI <input type="checkbox"/> PAP En cas de traitement médical, la famille s'engage à fournir un pilulier hebdomadaire (suivant la prescription du médecin traitant) qui sera vérifié par l'infirmière scolaire chaque lundi.	
REPRÉSENTANT(E) LÉGAL(E)	REPRÉSENTANT(E) LÉGAL(E)
NOM : Prénom : <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : Adresse : Code Postal : Commune : Tél. domicile : Tél. portable : Tél. professionnel : Courriel :	NOM : Prénom : <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : Adresse : Code Postal : Commune : Tél. domicile : Tél. portable : Tél. professionnel : Courriel :
AUTRE REPRÉSENTANT(E) À CONTACTER EN CAS D'URGENCE ou CORRESPONDANT DE PROXIMITÉ	
NOM : Prénom : Qualité : Adresse : Tél. domicile : Tél. portable : Tél. professionnel : Courriel :	

Tarifs pour information :

- COLLEGE : du dimanche 21h au vendredi (1 741€/an) ; du lundi au vendredi (1 633€/an)
- LPO : du dimanche 21h au vendredi (1 587.01€/an) ; du lundi au vendredi (1 474.65€/an)

L'internat est un service annexe à l'établissement scolaire. La décision d'admission est prononcée par le chef d'établissement, suite à la consultation de la *Commission internat*.

L'hébergement à l'internat n'est pas reconduit systématiquement et automatiquement chaque année. Vous devez faire la demande d'admission à l'internat au moment de l'inscription et à chaque réinscription.

La *Commission internat* répond, à priori, positivement à toutes les demandes d'accueil à l'internat dans la limite des places disponibles et selon des critères spécifiques :

- Aptitude de l'élève à respecter les règles collectives et les personnes.
- Pas de contre-indication médicale, psychologique ou éducative à l'hébergement en internat.
- **Pas de dette envers l'établissement** (si la famille a des dettes, alors l'élève est automatiquement inscrit avec le régime « externe »).

En cas d'avis défavorable à l'admission à l'internat, la famille est contactée.

Nous, soussigné(e)s M./Mme
avons pris connaissance du règlement et des modalités de fonctionnement de l'internat de la Cité Scolaire de Luchon (<https://cite-scolaire-luchon.fr>).

Fait à , le

Signatures des responsables légaux

Signature de l'élève